

# ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 24 ET 25 AVRIL 2025

RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**DUMANDA DI FINANZIAMENTU CUNGHJUNTU IN U  
QUATRU DI U PRUGRAMMA FEDER-FSE+ CORSICA 2021-  
2027 PÈ A MESSA IN OPERA FUNZIONALE È U SVILUPPU  
DI L'ESTENSIONE INTERNET.CORSICA  
DEMANDE DE COFINANCEMENT AU TITRE DU  
PROGRAMME FEDER-FSE+ CORSE 2021-2027 POUR LA  
MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE ET LE  
DÉVELOPPEMENT DE L'EXTENSION INTERNET  
.CORSICA**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de  
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

### Objet du présent rapport

Le présent rapport vise à solliciter un cofinancement concernant la mise en œuvre opérationnelle et le développement de l'extension Internet .CORSICA pour la période 2021-2028 au titre de la priorité 1 « Créer les conditions du développement d'une économie intelligente fondée sur la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise » et de l'objectif spécifique RSO1.2 « Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics » du programme FEDER-FSE+ Corse 2021-2027.

Conformément aux orientations politiques portées par le Conseil exécutif de Corse dans ce domaine, le programme FEDER-FSE+ Corse 2021-2027, adopté par la Commission européenne le 2 décembre 2022, compte en effet deux objectifs spécifiques dédiés à la transformation numérique de la Corse.

L'objectif RSO 1.2 intitulé « Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics » vise à soutenir le développement des usages et des services numériques au service de la Corse et des corses. L'objectif RSO 1.5 intitulé « Renforcer la connectivité numérique » vise à soutenir le déploiement des infrastructures numériques au premier rang desquels les réseaux de télécommunications électroniques et les capacités d'hébergement de données.

La Collectivité de Corse entend ainsi faire bénéficier d'une subvention du programme FEDER-FSE+ Corse 2021-2027 chaque projet numérique qu'elle mène en maîtrise d'ouvrage et dont les dépenses sont éligibles, afin d'accélérer la transformation numérique de l'île.

### Contexte du présent rapport

Le 24 juin 2011, par la délibération n° 11/147 AC, l'Assemblée de Corse approuvait la démarche d'obtention et d'exploitation de l'extension Internet .CORSICA. Depuis lors la Collectivité de Corse est titulaire du .CORSICA et en assure sa mise en œuvre opérationnelle et sa commercialisation.

.CORSICA vise à garantir un espace de nommage de confiance sur Internet mettant en valeur la Corse, son économie, son patrimoine, sa culture, sa langue, ses valeurs sociétales sur le réseau Internet.

Il est l'identité digitale des particuliers, des collectivités, des associations et des entreprises qui disposent d'un établissement ou d'une adresse en Corse, ou qui

peuvent justifier d'un lien direct ou indirect avec elle (exemple : la diaspora). Ces derniers peuvent ainsi acheter des noms de domaine Internet en .CORSICA qu'ils utilisent pour la mise en ligne de leurs sites Internet mais également pour exploiter leurs adresses email.

Le .CORSICA est une démarche singulière en Méditerranée, qui entre en cohérence avec les spécificités de la Corse. Seul Gibraltar avec le .GI dispose d'une extension Internet qui lui est spécifique. C'est le cas également de Chypre avec le .CY et Malte avec le .MT, qui sont toutefois des états indépendants. Toutes les autres îles de Méditerranée, telles que la Sardaigne, la Sicile, Majorque ou encore la Crète, utilisent les extensions Internet de leur territoire national respectif (.IT, .ES et .GR).

Depuis son lancement en janvier 2016 (phase d'ouverture générale), la croissance du volume des noms de domaine en .CORSICA a été régulière et dynamique.

Au 31 décembre 2024, le portefeuille de l'extension .CORSICA était composé de 2370 noms de domaine.

La présente demande de financement concerne la mise en œuvre opérationnelle et le développement du .CORSICA.

### **Plan de financement et prévisionnel des dépenses et des recettes annuelles**

Le périmètre financier du projet est évalué à 600 000 € HT pour les 8 années, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2028.

Le plan prévisionnel des dépenses engagées et envisagées par année est le suivant, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2028 :

<b>Année</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
En euros HT	75 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €
En euros TTC	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €

<b>Année</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
En euros HT	75 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €
En euros TTC	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €

Les crédits permettant de financer le présent projet sont prévus au programme 1212, section investissement et section fonctionnement, répartis sur les 5 affectations suivantes :

- Affectation n° 1212M001
- Affectation n° 1212M005
- Affectation n° 1212N007
- Affectation n° 1212P002
- Affectation n° 1212Q005
- Affectation n° 1212R004

Le plan prévisionnel des recettes envisagées pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2028 est le suivant :

<b>Recettes</b>	<b>Année 2025</b>	<b>Année 2026</b>	<b>Année 2027</b>	<b>Année 2028</b>
-----------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

En euros	180 000 €	45 000 €	45 000 €	90 000 €
----------	-----------	----------	----------	----------

Le plan de financement prévisionnel proposé sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2028 est le suivant :

<b>Plan de financement prévisionnel proposé sur la période 2024-2028</b>		
Coût total	Répartition	
<b>600 000 € HT</b>	Taux de 60 % de subvention au titre du FEDER 21-27, soit <b>360 000 € HT</b>	40 % d'autofinancement, soit <b>240 000 € HT</b>

## Conclusion

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée de Corse :

- D'approuver le présent rapport ;
- D'adopter le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération mise en œuvre opérationnelle et développement de l'extension Internet .CORSIKA ;
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à déposer une demande de financement au titre de la priorité 1 « Créer les conditions du développement d'une économie intelligente fondée sur la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise » et de l'objectif spécifique RSO1.2 « Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics » du programme FEDER-FSE+ Corse 2021-2027, pour un montant total prévisionnel du projet de 600 000 euros HT et, par conséquent, un montant de cofinancement de 360 000 euros HT (60 %), relatif à la mise en œuvre et au développement de l'extension Internet .CORSIKA pour la période 2021-2028.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.